

La campagne des entretiens va commencer, avec (encore) ses nouveautés :

Eden c'est fini, ESTEVE arrive !!

22/02/2023

Cette nouvelle application induit plusieurs modifications pour les agents, notamment la fin du tableau synoptique sous forme de croix pour l'ensemble des cadres A mais pas uniquement.

Nouveauté 2023, le tableau synoptique devient littéral pour les inspecteurs et inspectrices, alors que jusqu'alors il était sous forme d'un profil croix. Les items restent les mêmes, mais il a été indiqué dans le guide de l'évaluation que le nombre d'items en excellent doit être impérativement limité à 4. Méfiance donc, une minoration drastique de votre CREP (compte rendu d'évaluation professionnelle) pourra être néfaste dans le cadre d'une mutation, d'une candidature sur un poste à profil ou encore à une promotion.

Pour l'ensemble des agentes et des agents de la DGFiP qui passent par la moulinette

Notre section est à votre disposition pour préparer cet entretien avec vous.

Si à la lecture de ton CREP, tu as des interrogations, des doutes, des incompréhensions,... Ne reste pas seul.e, sollicite nous!

Et si ton CREP ne te satisfait pas, tu peux formuler un recours : c'est ton droit, utilise le!

de l'évaluation, il y a des risques inhérents à l'exercice. Solidaires Finances Publiques vous alerte à nouveau sur les dangers de l'exercice d'autant que cette année avec l'arrivée d'Esteve, l'administration va tenter de remettre à plat un certain nombre de choses et pas forcément à l'avantage des personnels. Toute minoration peut conduire à un refus pour une promotion, un refus pour candidater sur un poste au choix, à une mutation ratée....

La première étape de l'évaluation professionnelle, c'est l'entretien. Nous vous rappelons qu'il n'est pas obligatoire de s'y rendre. Si vous souhaitez boycotter cet entretien, sachez que vous en avez le droit et que vous conservez les voies de recours. Notre section ne relaye pas d'appel au boycott car les agents de la DNEF n'y sont globalement pas favorables mais tout peut évoluer.

L'Unité spécial « évaluation professionnelle » va être mis à ta disposition dans les prochains jours.

Solidaires Finances Publiques sera toujours là à tes côtés pour t'informer et te défendre.



Pour nous joindre:

solidairesfinancespubliques.dnef@dgfip.finances.gouv.fr ou 06 03 13 18 31